

Projet d'établissement

Notre établissement s'adresse aux personnes âgées qui nécessitent un soutien et des services adaptés à leurs besoins spécifiques liés à l'avancement en âge. Nous accueillons des personnes âgées autonomes, semi-autonomes et dépendantes, offrant une gamme variée de services pour répondre à leurs besoins individuels.

- Notre devise, respectivement notre ligne directrice pour notre établissement est "Wunnen wie Doheem". Nous attachons une grande importance à respecter du mieux que possible le rythme de vie de nos résidents de manière individuelle de sorte que les habitudes de chacun soient préservées. Nous veillons à ce que la liberté de choix de vie soit garantie à tous nos résidents.

La population cible de notre établissement se situe généralement dans la tranche d'âge de 60 ans et plus. Cependant, nous pouvons accueillir également les personnes plus jeunes présentant des besoins similaires liés au vieillissement prématuré ou à des conditions médicales spécifiques.

- Notre structure est adaptée pour accueillir des résidents avec différents niveaux d'autonomie et des états de santé variés. Nous offrons des services pour les personnes âgées en bonne santé qui souhaitent maintenir leur indépendance, ainsi que pour celles ayant des besoins plus complexes nécessitant une assistance quotidienne et des soins spécialisés.

Nous accueillons une population diversifiée sur le plan culturel et linguistique, offrant des services adaptés aux besoins spécifiques de chacun. Notre personnel est formé pour prendre en compte les préférences culturelles, les traditions et les langues des résidents, favorisant ainsi un environnement inclusif et respectueux.

Nous respectons les différentes croyances religieuses et spirituelles de nos résidents, offrant des espaces pour la pratique religieuse et la spiritualité selon leurs convictions individuelles.

- Les personnes intéressées à venir à l'Hospice Civil de la Ville d'Echternach peuvent s'inscrire sur la liste d'attente à l'aide du formulaire disponible sur demande auprès de notre réception. Les habitants de la commune d'Echternach sont considérés comme prioritaire.

Animer signifie donner de l'âme. Une thématique, ô combien essentielle dans la prise en compte du résident et de sa famille.

L'animation s'inscrit dans la démarche globale de prise en charge du résident. Entretenir la santé physique et psychique du résident contribue à retarder l'apparition ou l'aggravation des effets dus à l'âge comme la perte de souplesse ou de mobilité, l'endurance, le tonus musculaire, la mémoire, etc. C'est pourquoi notre établissement met l'accent sur l'animation proposée aux résidents.

Il s'agit pour le personnel d'offrir la possibilité de multiplier les occasions de rencontres entre les résidents en interne et des personnes extérieures dans le respect des possibilités et désirs de chacun. L'animation est dispensée par une équipe composée d'éducateurs et d'aides.

Au-delà de proposer un lieu d'hébergement et de soin aux personnes accueillies, notre établissement a la prétention de leur permettre de continuer à avoir une vie sociale. Les animations sont proposées sept jours sur sept. Le planning des activités est affiché à différents emplacements de notre structure et un journal d'information (Spidol's Blatt) est diffusé en moyenne toutes les deux semaines, ce dernier retraçant les différentes activités proposées par l'équipe d'animation. Chaque résident est libre d'y participer et d'organiser sa journée. Ces animations ne sont jamais imposées.

Le projet d'animation s'articule autour de différents axes :

- Ludique, alliant plaisir et loisir : jeux, projections, jardinage, peinture, poterie, musique, confection de plaids et d'objets en terre cuite. Réalisation collective de crêpes, de brochettes de fruits, rôties de châtaignes et barbecues.....différents jeux (belote, jeux ou de société...).
- Bien-être : ateliers de manicure, de modelage des mains, réflexologie réalisés par l'équipe d'animation. Salon de coiffure, et soins esthétiques ou pédicure sont pratiqués par des intervenants extérieurs (à charge du résident) ...
- Social et culturel : maintien des capacités d'échanges, diffusion de connaissances acquises par l'expérience, le vécu (échange inter générationnels, sorties à thèmes, spectacles, cinéma...),

Thérapeutique : Visant à préserver l'autonomie en stimulant les fonctions existantes ou déficientes avec comme support des ateliers mémoire, chants, lecture de contes, fables et histoires d'antan, gymnastique douce, tricot, jardinage, activités cuisine. Nous avons instauré la visite régulière d'un chien spécialement formé par une de nos collaboratrices pour les personnes âgées. "Lotto" est un partenaire précieux qui offre à la fois une assistance pratique et un soutien émotionnel, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie et le bien-être de nos résidents.

- Fêtes calendaires : Galette de l'épiphanie, Pâques et à Noël, couronne de mai, fête nationale....

Toutes les activités proposées sont systématiquement coordonnées, validées et évaluées afin d'en vérifier la pertinence et l'intérêt pour les participants.

Des sorties sont organisées afin que les résidents demandeurs restent acteurs du choix pour des achats individuels et personnels. Nous proposons aussi des sorties sur la journée afin de permettre aux résidents de visiter les lieux touristiques du pays et de la Grande Région.

Assurer une alimentation saine et équilibrée est essentiel pour la santé et le bien-être des personnes âgées.

Notre établissement offre des repas équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des résidents.

Nous attachons une grande attention à la qualité de la restauration proposée. Dans cet esprit, nous pensons que le maintien d'une cuisine interne à l'établissement est un élément qui contribue à la qualité de la restauration proposée.

Nous développons depuis plusieurs années une politique d'achat visant à maintenir l'utilisation des produits en « circuit court » chaque fois que cela est possible. Améliorer l'alimentation des personnes âgées, c'est s'intéresser, non seulement au contenu de l'assiette, mais aussi à tout ce qui est autour du repas et qui en fait un moment agréable.

Nous disposons d'une salle à manger principale où les résidents ont le choix de la place qu'ils occupent à table et nous pratiquons le service à l'assiette.

Nous avons un autre espace de restauration pour personnes nécessitant une aide spécifique pour la prise du repas. La conservation d'un lien social et le plaisir de manger participent à la prévention de la dénutrition et par là-même limitent la perte d'autonomie des personnes âgées. Les repas peuvent être proposés en chambre dès lors où l'état de santé du résident le justifie.

Nous adaptons notre offre de prise en charge aux besoins spécifiques de chacun de nos résidents. S'ils ont besoin d'assistance pour leurs besoins médicaux, nos professionnels de la santé s'occupent de la gestion des médicaments, du suivi des rendez-vous médicaux, de la surveillance de la santé en général et la coordination des soins avec les différents intervenants. Le libre choix par le résident du médecin traitant ainsi que des intervenants extérieurs spécifiques ou de spécialistes est strictement respecté.

Nos résidents peuvent avoir besoin d'aide aux activités de la vie quotidienne (AEV) telles que se laver, s'habiller, manger et utiliser les toilettes. Nous veillons à offrir une assistance à la mobilité : les personnes âgées peuvent nécessiter une aide pour se déplacer, que ce soit en utilisant des dispositifs d'aide à la marche tels que des déambulateurs ou des fauteuils roulants, ou en recevant un soutien physique de la part du personnel de la structure. Les aides-soignants ou les personnels de santé sont disponibles pour fournir cette assistance qui est dispensée 24h/24h durant toute l'année.

Un soutien émotionnel pour faire face aux transitions de la vie, à l'isolement, à la perte de proches, ou à d'autres défis liés au vieillissement peut s'avérer nécessaire. Nous organisons à la demande l'intervention de psychologues, travailleurs sociaux ou conseillers pour fournir un soutien psychologique et émotionnel.

Pour les personnes atteintes de démence, nous visons une approche holistique et respectueuse pour leur prise en charge et mettons l'accent sur l'empathie, la validation des émotions (méthode "Naomi Feil"), la communication non verbale, le respect de la dignité et la création d'un environnement sécurisé.

Plutôt que de chercher à corriger ou à rationaliser les comportements liés à la démence, notre personnel veillera à valider les émotions exprimées par la personne âgée. Cela signifie reconnaître et

accepter les sentiments de la personne, même s'ils ne semblent pas correspondre à la réalité immédiate.

Il est essentiel de respecter la dignité et l'autonomie des personnes âgées atteintes de démence. Cela signifie reconnaître leur humanité et leur valeur intrinsèque, même si leur capacité cognitive est altérée. Les soignants veillent à maintenir la dignité de la personne lors de toutes les interactions et interventions. Il est important de créer un environnement sûr et sécurisé. Cela peut inclure des ajustements physiques dans l'environnement pour réduire les risques de chute ou de confusion, ainsi que la mise en place de routines et de rituels rassurants pour aider à ancrer la personne dans le présent.

Pour les personnes âgées en fin de vie ou nécessitant des soins palliatifs, notre structure peut fournir un soutien spécialisé pour assurer le confort, la dignité et le soulagement de la douleur en collaboration avec les professionnels de la santé.

Si les conditions légales sont remplies et que le résident souhaite exercer son droit à l'euthanasie, notre établissement ne s'opposera pas à ce choix (loi du 16 mars 2009 modifié par la loi du 02 mars 2021 portant sur l'euthanasie et l'assistance au suicide).

Étant donné que le libre choix du médecin est un élément important de la relation de confiance, tous les médecins généralistes libéraux sont agréés dans notre établissement. Si une consultation chez un spécialiste ou des examens spécifiques, qui ne sont pas réalisables chez nous, s'avèrent nécessaires, le transport sera organisé et, sur demande, un accompagnement par nos employés sera proposé.

Les proches peuvent rendre visite à nos résidents à tout moment, de jour comme de nuit.

Notre établissement adhère au principe et au concept de Bienveillance. C'est un principe fondamental qui guide nos interactions et nos pratiques de soins pour assurer le bien-être et la satisfaction des personnes âgées. Il repose sur le respect de leur dignité, la promotion de leur autonomie, une communication bienveillante, la prévention de la maltraitance et la prestation de soins de qualité. Cela implique de reconnaître et de respecter la dignité intrinsèque de chaque personne âgée, quel que soit son état de santé ou son niveau d'autonomie. Cela signifie traiter les personnes âgées avec respect, courtoisie et considération, et éviter tout comportement qui pourrait les humilier ou les dévaloriser.

Nous encourageons l'autonomie et l'indépendance des personnes âgées dans la mesure du possible. Cela peut signifier de les impliquer dans les décisions qui les concernent, de les soutenir dans leurs activités quotidiennes et de leur offrir des opportunités de faire des choix et de maintenir un sentiment de contrôle sur leur vie.

Nous pensons qu'une communication bienveillante et empathique est essentielle pour le bien-être de nos résidents. Cela implique d'écouter attentivement leurs préoccupations, de répondre à leurs besoins et de leur fournir des informations de manière claire et compréhensible. Une communication ouverte et respectueuse contribue à renforcer la relation de confiance entre les soignants et les personnes âgées.

Nous sommes attentif aux signes de maltraitance et nous nous engageons de signaler tout soupçon de mauvais traitement et de mettre en place des mesures de protection pour assurer la sécurité et le bien-être des personnes âgées.

Notre établissement respecte les directives de l'Assurance Dépendance telles que définies par la Loi du 19 juin 1998 et portant sur l'introduction d'une Assurance Dépendance.

Ainsi, notre structure d'hébergement pour personnes âgées offre une gamme complète de services et de soins visant à répondre aux besoins physiques, émotionnels et sociaux des résidents, garantissant un environnement sûr, confortable et favorable à leur bien-être.

Nous veillons à la satisfaction de nos résidents en prenant compte d'éventuelles réclamations concernant leur prise en charge. Elles peuvent être formulées par le résident lui-même ou bien par la famille ou toute autre personne de confiance.

Si une plainte devait être formulée, elle sera traitée par l'équipe dirigeante et dûment documentée dans le dossier personnel du résident. Une réponse adéquate et partagée sera communiquée dans les plus brefs délais aux personnes concernées.

D'autre part, vous trouverez ci-dessous les modalités de recours à un comité d'éthique.

Consultation éthique et comité d'éthique

En collaboration avec d'autres organismes gestionnaires, l'Hospice Civil de la Ville d'Echternach a instauré un comité d'éthique commun visant à traiter les questions morales au sein d'une infrastructure éthique commune, conformément à la loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées.

L'objectif de cette initiative commune est, notamment, de fournir une aide à la décision aux résidents et leurs représentants légaux, tel que défini par la loi, concernant des questions d'ordre éthique ou de répondre à des questions relatives au respect des droits fondamentaux des résidents (cf. art 7.3.1). S'y ajoute la mission d'accompagner et de conseiller, sur demande, le chargé de direction et le personnel d'encadrement concernant ces mêmes questions (cf. art. 7.3-2). En plus, le comité d'éthique aura pour mission de superviser et de promouvoir l'infrastructure éthique commune mise en place.

Ainsi il garantit des consultations éthiques de qualité au plus près des résidents et usagers, le plus rapidement possible par l'intermédiaires de référents et de coordinateurs éthiques formés.

Pour accomplir leurs missions, les référents et coordinateurs éthiques sont formés selon des standards reconnus, afin de pouvoir modérer avec tact et professionnalisme les dilemmes moraux, visant ainsi à faciliter, à travers des approches méthodiques, les prises de décisions des auteurs responsables de leur agir individuel ou collectif.

Toute intervention éthique implique les demandeurs, résidents, représentants légaux, et membres du personnel d'encadrement, en proposant des aides à la décision et en engageant les parties prenantes affectées par une décision morale. Elle propose toujours une aide à la décision sans se substituer aux demandeurs habilités, seuls responsables de leurs décisions et actes moraux.

Pour introduire une demande de consultation éthique, toute personne habilitée peut contacter le référent de l'établissement par l'une des voies mentionnées ci-dessous :

- Dépôt d'une question éthique dans une des boîtes aux lettres mises en place au sein de la structure pour personnes âgées avec l'étiquette « questions éthiques » ;
- Envoi d'un courriel à l'adresse suivante : ethique@spidol-echternach.lu
- Prise de contact orale avec un des référents éthiques désignés au sein de l'institution ou coordinateurs éthiques désignés par l'organisme gestionnaire

Notre établissement a opté pour une solution externe de nettoyage et d'entretien des locaux et des chambres, assurée par une entreprise spécialisée dénommée DUSSMANN Service s.à.r.l.. Cette décision garantit un niveau élevé de propreté et de sécurité pour nos résidents.

Nous avons choisi cette approche afin de bénéficier des compétences et des ressources professionnelles nécessaires pour maintenir un environnement sain et confortable pour nos résidents, tout en nous permettant de nous concentrer pleinement sur leur bien-être et leurs besoins spécifiques.

Cette collaboration avec une entreprise spécialisée en nettoyage nous assure également une gestion efficace des tâches d'entretien, répondant ainsi aux normes les plus rigoureuses en matière de qualité et d'hygiène dans notre établissement pour personnes âgées. L'entreprise DUSSMANN Service s.à.r.l. a répondu à un cahier des charges (rédigé par un consultant externe - Paul Wurth Geprolux) bien précis et a établi un plan d'entretien conforme aux besoins de notre structure d'hébergement.

De même, l'entreprise DUSSMANN Lavador s.à.r.l. s'occupe de l'entretien du linge de nos résidents. Le service de lingerie intervient une fois par semaine pour la prise du linge sale et la livraison du linge propre et repassé. Ce service est intégré dans le prix du logement.

En matière de prévention et de lutte contre les infections ainsi qu'en matière de règles d'hygiène, nous appliquons des procédures et standards définis au sein de notre établissement. Une liste exhaustive des différentes procédures sont jointes en annexe de ce document.

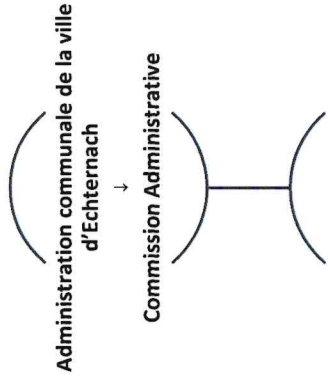


Annexes:

- Annexe 1: Organigramme
- Annexe 2: Plan d'hygiène MRSA
- Annexe 3: Hygiène des mains standard
- Annexe 4: Aperçu des produits d'hygiène (soins)
- Annexe 5: La manipulation des aiguilles usagées potentiellement infectieuses
- Annexe 6: Plans d'évacuation

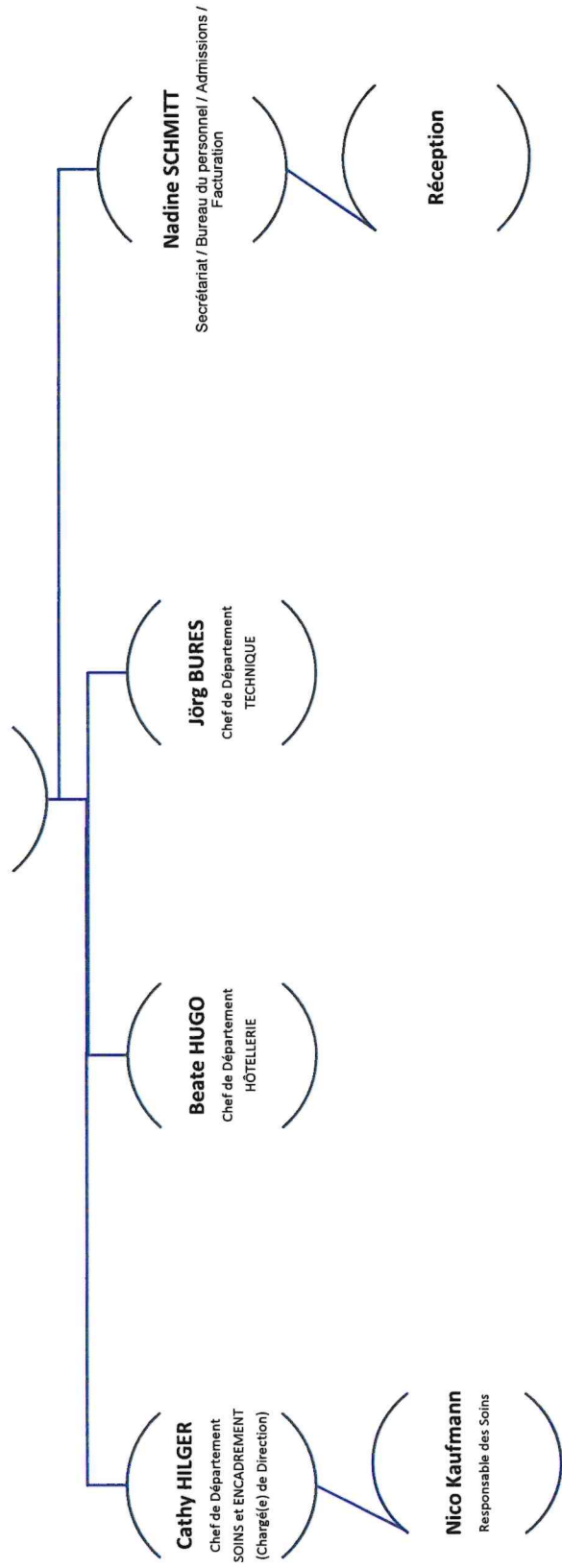
**Equipe dirigeante de
l'Hospice Civil Echternach**

**Leitungsteam des
Hospice Civil Echternach**



Dr Jean-Claude STRASSER
Président de la Commission administrative

Adrien MOES
DIRECTEUR



Plan d'hygiène MRSA

Généralités :

Staphylococcus aureus est présent chez environ 30 à 40 % de la population en tant que composant normal de la flore cutanée. On estime que le taux de personnes colonisées dans les établissements médicaux est d'environ 70 %. Cette colonisation n'a pas de valeur pathologique. Le personnel médical ne tombe pas plus souvent malade de Staphylococcus aureus malgré le taux de colonisation plus élevé que les autres personnes.

Les propriétés pathogènes du MRSA ne diffèrent pas de celles des staphylocoques sensibles aux antibiotiques.

La transmission du MRSA se fait principalement par contact (surtout les mains).

Mesures :

- 1) Le personnel et les médecins traitants doivent être informés du MRSA.
- 2) En cas de transfert, le résultat positif au MRSA doit être communiqué.
- 3) Les services de secours et de transport médical doivent être informés à l'avance.
- 4) Les résidents porteurs de MRSA peuvent participer normalement à toutes les activités de la maison.
- 5) Les résidents porteurs de MRSA doivent être encouragés à se laver soigneusement les mains, en particulier avant les repas, après être allés aux toilettes et à se doucher ou prendre un bain régulièrement.
- 6) Lors de la participation à la vie communautaire, les lésions cutanées et les plaies ouvertes doivent être bandées ou couvertes. L'urètre doit être drainé à l'aide de systèmes fermés.
- 7) En règle générale, aucune mesure thérapeutique ou de décontamination spéciale n'est nécessaire. Un traitement commencé à l'hôpital ou une décontamination avec une pommade nasale doit être terminé sous le contrôle d'un médecin selon les instructions précises de l'hôpital.
- 8) Les mesures de soins doivent être effectuées dans la mesure du possible dans la chambre.
- 9) Tout le personnel doit strictement respecter les règles d'hygiène de base. Une hygiène des mains correcte est la mesure la plus importante.
- 10) Des gants jetables doivent être portés lors des soins aux plaies, aux trachéostomies et aux cathéters ou sondes. Ils doivent ensuite être retirés et éliminés immédiatement avant toute autre activité dans la chambre, suivis d'une désinfection hygiénique des mains.
- 11) Le port d'un masque est recommandé lors de l'aspiration endotrachéale.
- 12) Les équipements de soins doivent être autant que possible réservés à un seul résident et laissés dans la chambre, ou ils doivent être soigneusement désinfectés avant utilisation sur d'autres résidents.
- 13) Les vêtements et la literie doivent être traités de manière mécanique à des températures supérieures à 60 °C.
- 14) Les couverts, la vaisselle et les déchets doivent être traités comme d'habitude.

Hygiène des mains standard

1. Généralités

Les mains sont le principal vecteur de transmission des germes au sein d'un établissement de soins. C'est pourquoi nous accordons une grande importance à une hygiène rigoureuse des mains. Ce standard vise à protéger à la fois les résidents et le personnel et constitue donc clairement une obligation professionnelle.

Voici quelques exigences fondamentales concernant les mains du personnel soignant :

- Les ongles doivent être courts, arrondis et coupés au ras des bouts des doigts.
- Les faux ongles et le vernis à ongles sont interdits.
- Les bagues, montres et bracelets doivent être retirés avant le début du service.

2. Désinfection des mains vs. Lavage des mains

La désinfection des mains est bien plus efficace et mieux tolérée que le lavage des mains. Cela est prouvé par de nombreuses études expérimentales et d'application.

Lors du lavage des mains, les graisses cutanées sont éliminées et évacuées lors du rinçage. En revanche, lors de la désinfection des mains avec un désinfectant à base d'alcool, bien que les graisses cutanées soient chassées de leur arrangement structural par l'alcool, elles restent substantiellement sur la peau (car elles ne sont pas rincées). L'ajout d'agents gras est indispensable à la tolérance cutanée des désinfectants cutanés à base d'alcool. C'est le cas du Sterillium.

3. Désinfection des mains

3.1. Indications :

- Après les soins de base aux résidents
- Avant la préparation et la distribution des repas (pour soi-même et avec le résident)
- Après s'être mouché (pour soi-même et avec le résident)
- Après un contact avec des surfaces probablement contaminées
- Avant les injections, ponctions, pose de cathéters et autres interventions invasives, même en portant des gants
- Avant et après la pose de pansements
- Avant la distribution des médicaments
- Avant et après la pause
- Après un lavage des mains indiqué (sauf au début et à la fin du service)

3.2. Réalisation :

- Utilisation de la méthode d'application appelée « méthode d'application responsable »
- Matériel : Sterillium (Bode Chemie)
- Appliquer soigneusement Sterillium (environ 3 ml, soit 2 pressions du distributeur) sur les mains pendant au moins 30 secondes
- Toutes les zones cutanées doivent rester humides pendant cette période

- Une attention particulière doit être accordée aux bouts des doigts et aux pouces, car ce sont les zones les plus en contact direct avec les patients et les surfaces potentiellement contaminées.

4. Lavage des mains

4.1. Indications :

- Avant et après le service
- Après être allé aux toilettes (pour soi-même)
- En cas de souillure visible (en cas de contamination localisée, celle-ci peut être éliminée avec un papier absorbant imbibé de désinfectant pour les mains, de papier ou de matériau similaire, suivi d'une désinfection des mains)

4.2. Réalisation :

- Mouiller les mains et éliminer les salissures grossières sous un jet d'eau
- Appliquer le savon liquide en petite quantité, ne pas utiliser de savon solide
- Utiliser de l'eau tiède à froide pour le lavage des mains afin de ne pas agresser la peau ni éliminer excessivement les graisses cutanées.
- Rincer abondamment après le lavage des mains pour éliminer tout résidu de savon sur la peau
- Sécher soigneusement avec une serviette à usage unique

5. Utilisation de gants à usage unique

5.1. Indications :

- Contact avec les muqueuses
- Contact avec des excréments
- Application de crèmes, lotions, etc. contenant des principes actifs
- Changements de pansements
- Prélèvements sanguins
- Toilette mortuaire

5.2. A noter :

- Les gants doivent être portés aussi brièvement que possible
- Les gants à usage unique ne remplacent pas le lavage et la désinfection corrects des mains
- Les mains doivent être complètement sèches avant de mettre des gants
- Les gants peuvent être perforés et doivent être retirés correctement
- Après avoir retiré les gants, une désinfection des mains doit toujours être effectuée
- Les gants à usage unique doivent être jetés après usage et ne doivent pas être désinfectés
- Validité

Aperçu des produits d'hygiène (soins)

1. Désinfection des mains :

Sterillium (BODE Chemie)

2. Lavage des mains :

Baktolin sensitive (HARTMANN)

3. Désinfection des surfaces :

Meliseptol (B. BRAUN) en spray et avec des lingettes BRAUN comme lingettes jetables dans un seau distributeur

4. Désinfection de la peau :

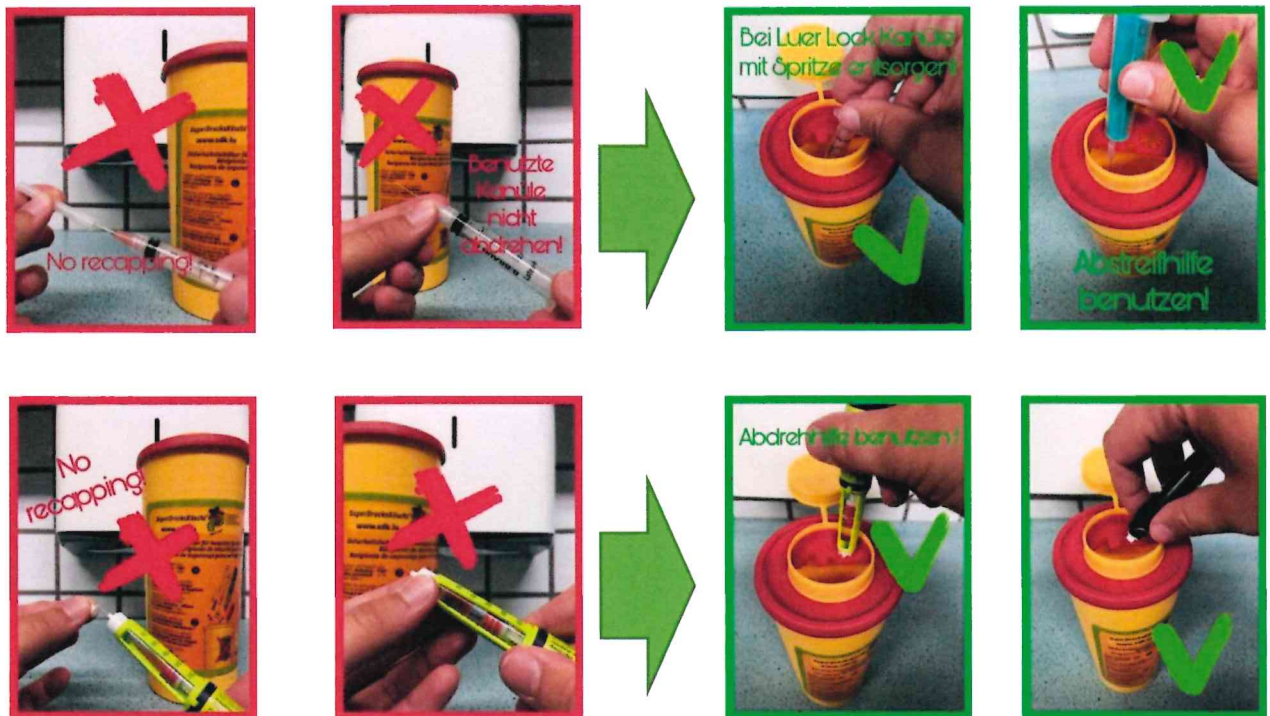
Cutasept F (BODE Chemie)

Tampons d'alcool (par exemple Softa Swabs, B. BRAUN)

5. Soin de la peau :




Baktolan protect+ pure (HARTMANN) Hygiène des mains

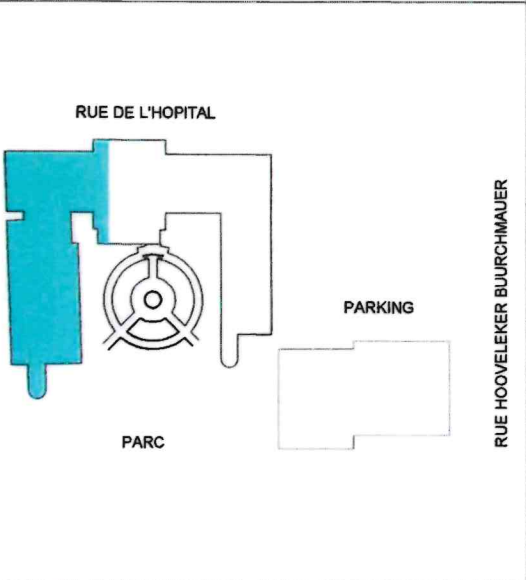
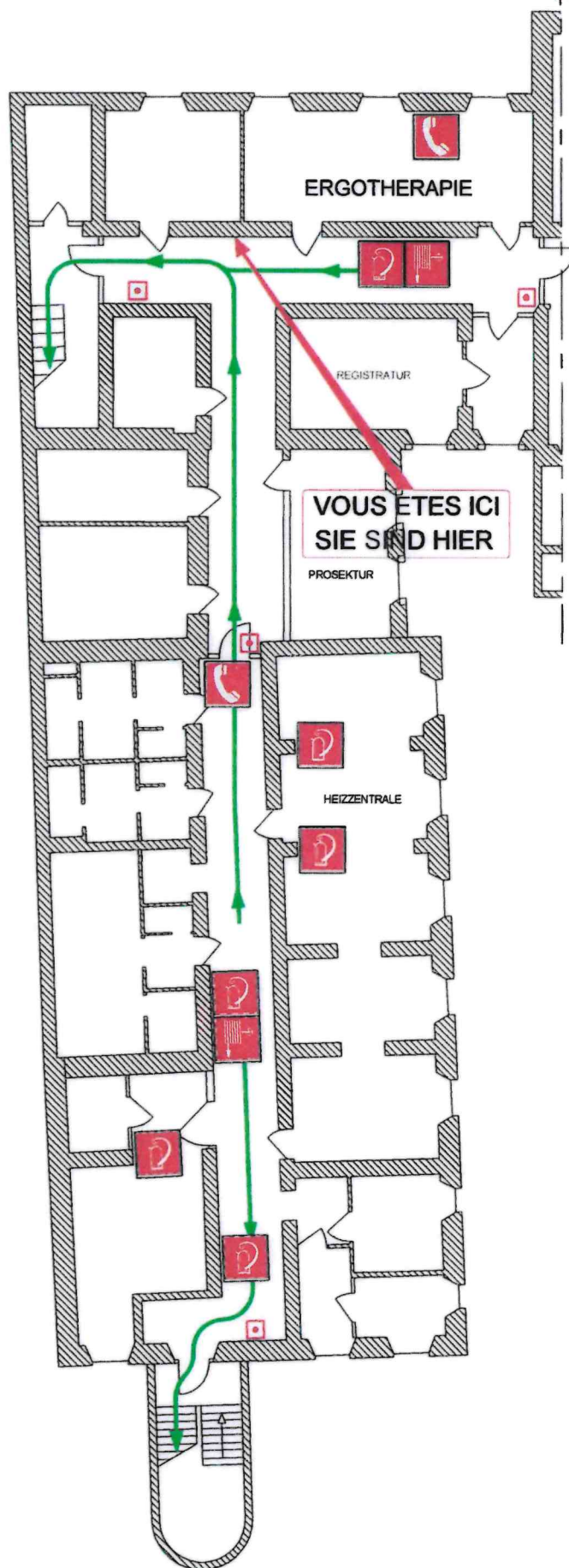
La manipulation des aiguilles usagées potentiellement infectieuses



Comportement en cas de piqûre d'aiguille :

- Premiers secours
Laisser saigner la plaie
Désinfecter
Mettre un pansement
- Informer le supérieur hiérarchique
- Informer le médecin traitant du résident,
Demander une analyse sanguine (VIH, hépatite) pour le résident
- Consulter un médecin
(Médecin traitant, médecin désigné ou médecin de choix)
 - En cas de suspicion de transmission de maladie, le médecin pourra éventuellement commencer un traitement prophylactique
- Faire réaliser une analyse sanguine
 - En cas de suspicion de transmission de maladie, contrôle à 6 semaines, 3 mois et 6 mois
- Signaler l'accident à la AAA dans le bureau du personnel




	Bouton poussoir d'alerte Druckknopf Feueralarm
	Extincteur Feuerlöscher
	R.I.A Löschlanze



CONSIGNES D'EVACUATION / EVAKUIERUNGSMASSNAHMEN

-  **EVACUEZ DES L'ORDRE D'EVACUATION OU L'AUDITION DU SIGNAL**
EVAKUIERUNG DES GEBÄUDES BEI ERTÖNEN DES ALARMSIGNAL'S
-  **REFERMEZ LES PORTES ET LES FENETRES EN QUITTANT LES LIEUX**
BEIM VERLASSEN DER RÄUME TÜREN + FENSTER SCHLIESSEN
-  **DANS LA FUMEE BAISSÉZ-VOUS L'AIR FRAIS EST PRES DU SOL**
BEI RAUCH: BÜCKEN SIE SICH FRISCHE LUFT HÄLT SICH IN BODEN-NÄHE AUF
-  **SUIVEZ LES INDICATIONS DES RESPONSABLES DE SECURITE**
BEFOLGEN SIE DIE ANORDNUNGEN DES SICHERHEITS-BEAUFTRAGTEN
-  **NE JAMAIS UTILISER LES ASCENSEURS EN CAS D'INCENDIE**
IM BRANDFALL NIEMALS AUFZÜGE ODER LASTENAUFZÜGE BENUTZEN

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE / MASSNAHMEN IM BRANDFALL

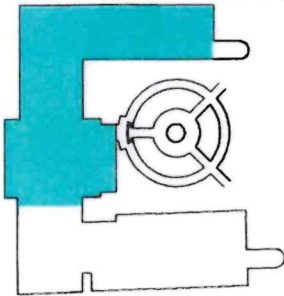
-  **GARDEZ VOTRE CALME, TEL : 9 ou 3000**
OU APPUYER SUR UN BOUTON-POUSOIR D'ALERTE
-  **KEINE PANIK, TELEPHONIEREN SIE : 9 oder 3000**
ODER BETATIGEN SIE DEN DRUCKKNOPF
-  **ATTAQUEZ LE FEU AU MOYEN DES EXTINGTEURS SANS PRENDRE DE RISQUES**
BEKÄMPFEN SIE DEN BRAND MITTELS FEUERLÖSCHER OHNE RISIKEN EINZUGEHEN

HOSPICE CIVIL ECHTERNACH

Plan n° : -01-02-02	PLAN D'EVACUATION	EVAKUIERUNG PLAN
Version : 1.0	SOUS-SOL	UNTERGESCHOSS
Date : 15/05/2000		



RUE DE L'HOPITAL



PARKING

PARC

RUE HOOVELERER BÜRCHMAUER

CONSIGNES D'EVACUATION / EVAKUIERUNGSMASSNAHMEN

EVACUEZ DES L'ORDRE D'EVACUATION
OU L'AUDITION DU SIGNAL

EVAKUIERUNG DES GEBÄUDES
BEI ERTÖNEN DES ALARMSIGNAL'S

REFERMEZ LES PORTES ET LES
FENETRES EN QUITTANT LES LIEUX
BEIM VERLASSEN DER RÄUME
TÜREN + FENSTER SCHLIESSEN

DANS LA FUMEE BAISSÉZ-VOUS
L'AIR FRAIS EST PRES DU SOL
BEI RAUCH-BÜCKEN SIE SICH
FRISCHE LUFT HÄLT SICH IN
BODEN-NÄHE AUF

SUIVEZ LES INDICATIONS DES
RESPONSABLES DE SECURITE
BEFOLGEN SIE DIE ANORDNUNGEN
DES SICHERHEITS-BEAUFTRAGTEN

NE JAMAIS UTILISER LES
ASCENSEURS EN CAS D'INCENDIE
IM BRANDFALL, NIEMALS AUFZÜGE
ODER LASTENAUFZÜGE BENUTZEN

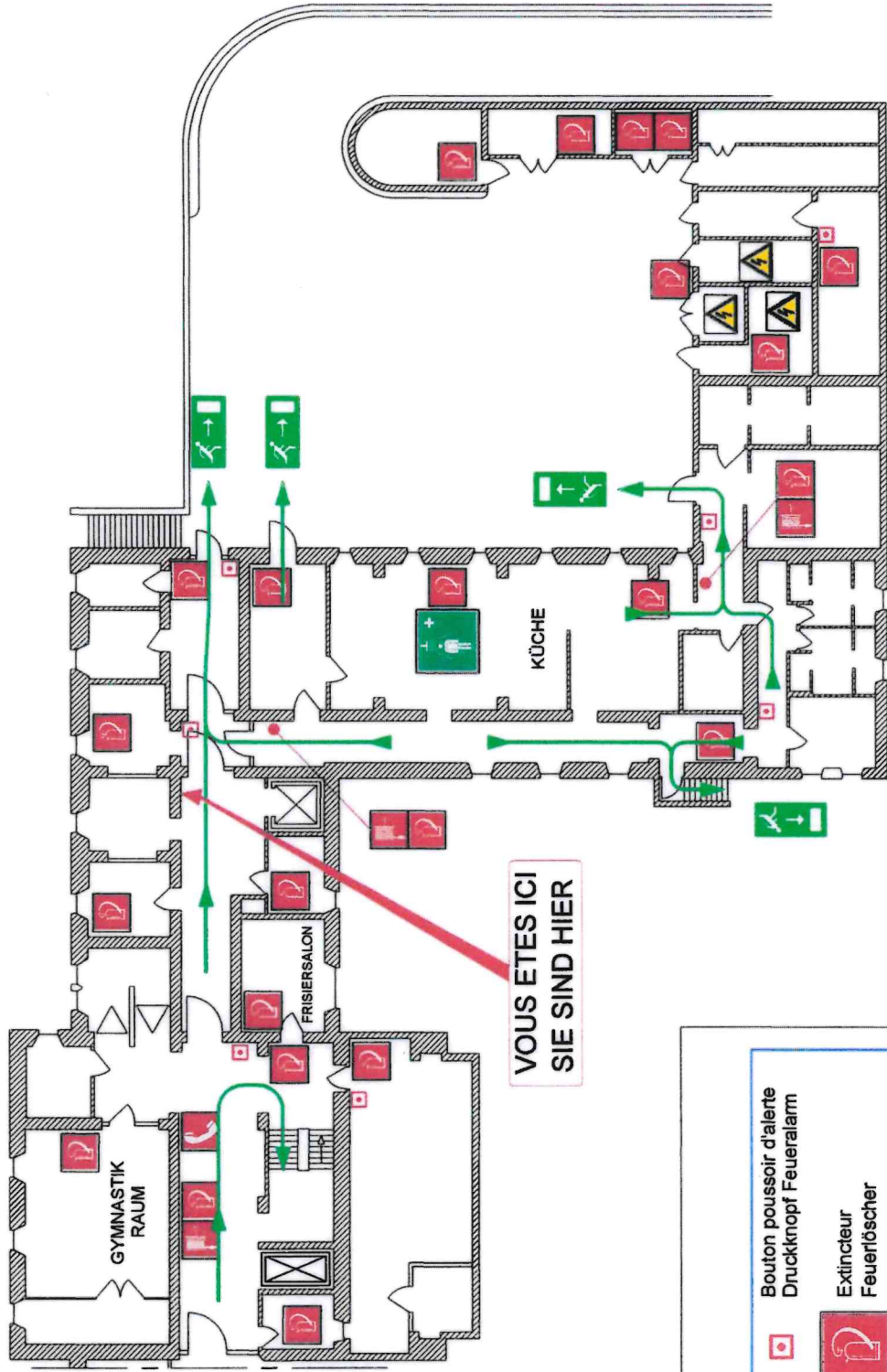


CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE / MASSNAHMEN IM BRANDFALL

GARDEZ VOTRE CALME, TEL. : 9 ou 3000
OU APPUYER SUR UN
BOUTON-POUSSOIR D'ALERTE

KEINE PANIK, TELEPHONIEREN SIE : 9 oder 3000
ODER BETÄTIGEN SIE DEN DRÜCKKNOPF

ATTAQUEZ LE FEU AU MOYEN DES
EXTINGUEURS SANS PRENDRE DE RISQUES
BEKÄMPFEN SIE DEN BRAND MITTELS
FEUERLÖSCHER OHNE RISIKEN EINZUGEHEN



**VOUS ETES ICI
SIE SIND HIER**

Bouton pousseur d'alerte
Druckknopf Feueralarm

Extincteur
Feuerlöscher

R.I.A
Löschanze



HOSPICE CIVIL ECHTERNACH

PLAN D'EVACUATION

SOUS-SOL

EVAKUIERUNG PLAN

UNTERGESCHOSS

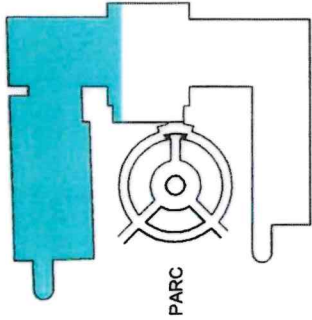
Plan n° : -01-01-03

Version : 1.0

Date : 15/05/2000



LUXEMBOURG



RUE DE L'HOPITAL

PARC

PARKING

RUE HOOVELEKER BUURCHMAUER

CONSIGNES D'EVACUATION / EVAKUIERUNGSMASSNAHMEN

EVACUEZ DES L'ORDRE D'EVACUATION
OU L'AUDITION DU SIGNAL

EVAKUIERUNG DES GEBÄUDES
BEI TONEN DES ALARMSIGNALS

REFERMEZ LES PORTES ET LES
FENETRES EN QUITTANT LES LIEUX
BEIM VERLASSEN DER RÄUME
TÜREN + FENESTER SCHLIESSEN

DANS LA FUMEE BAISSÉZ-VOUS
L'AIR FRAIS EST PRES DU SOL

BEI RAUCH:BÜCKEN SIE SICH
FRISCHE LUFT HÄLT SICH IN
BODEN-NÄHE AUF

SUIVEZ LES INDICATIONS DES
RESPONSABLES DE SECURITE
BEFOLGEN SIE DIE ANORDNUNGEN
DES SICHERHEITS-BEAUFTRAGTEN

NE JAMAIS UTILISER LES
ASCENSEURS EN CAS D'INCENDIE
IM BRANDFALL, NIEMALS AUFZÜGE
ODER LASTENAUFZÜGE BENUTZEN

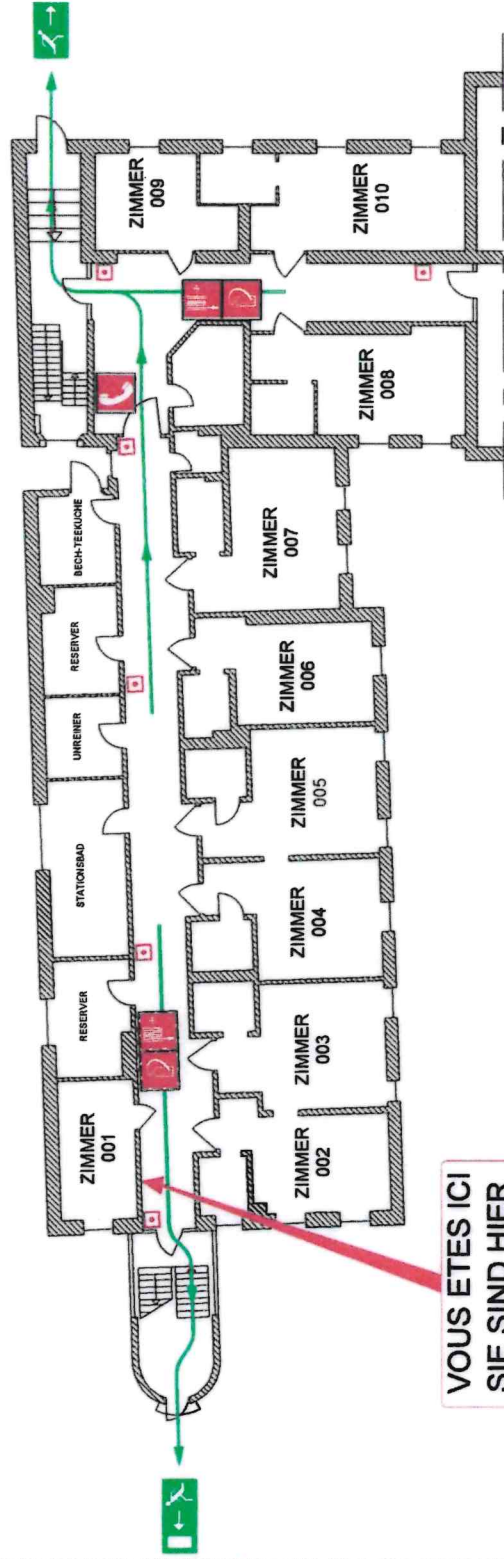


CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE / MASSNAHMEN IM BRANDFALL

GARDEZ VOTRE CALME, TEL. : 9 ou 3000
OU APPUYER SUR UN
BOUTON-POUSSOIR D'ALERTE

KEINE PANIK, TELEPHONIEREN SIE : 9 oder 3000
ODER BETÄTIGEN SIE DEN DRUCKKNOPF

ATTAQUEZ LE FEU AU MOYEN DES
EXTINCTEURS SANS PRENDRE DE RISQUES
BEKÄMPFEN SIE DEN BRAND MITTELS
FEUERLÖSCHER OHNE RISIKEN EINZUGEHEN



**VOUS ETES ICI
SIE SIND HIER**

Bouton pousseur d'alerte
Druckknopf Feueralarm



Extincteur
Feuerlöscher



R.I.A
Löschlanze



HOSPICE CIVIL ECHTERNACH

EVAKUIERUNG PLAN
ERDGESCHOSS

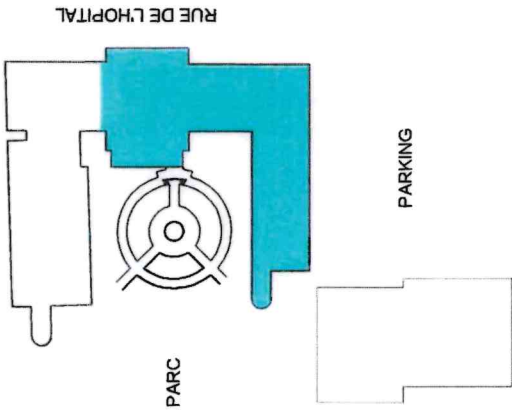
PLAN D'EVACUATION
REZ DE CHAUSSEE

Plan n° : 00-02-01

Version : 1.0

Date : 15/05/2000





RUE HOOVELEKER BLUURCHMAUER

CONSIGNES D'EVACUATION / EVAKUIERUNGSMASSNAHMEN

EVACUEZ DES L'ORDRE D'EVACUATION
OU L'AUDITION DU SIGNAL

EVAKUIERUNG DES GEBÄUDES
BEI TERTONEN DES ALARMSIGNAL'S

REFERMEZ LES PORTES ET LES
FENETRES EN QUITTANT LES LIEUX
BEIM VERLASSEN DER RÄUME
TÜREN + FENSTER SCHLIESSEN

DANS LA FUMEE BAISSÉZ-VOUS
L'AIR FRAIS EST PRES DU SOL
BEI RAUCH:BÜCKEN SIE SICH
FRISCHE LUFT HALT SICH IN
BODEN-NÄHE AUF

SUIVEZ LES INDICATIONS DES
RESPONSABLES DE SECURITE
BEFOLGEN SIE DIE ANORDNUNGEN
DES SICHERHEITS-BEAUFTRAGTEN

NE JAMAIS UTILISER LES
ASCENSEURS EN CAS D'INCENDIE
IM BRANDFALL, NIEMALS AUFZÜGE
ODER LASTENAUFZÜGE BENUTZEN



CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE / MASSNAHMEN IM BRANDFALL

GARDEZ VOTRE CALME, TEL. 9 ou 3000
OU APPUYER SUR UN
BOUTON-POUSSOIR D'ALERTE

KEINE PANIK, TELEPHONIEREN SIE: 9 oder 3000
ODER BETÄTIGEN SIE DEN DRÜCKKNOPF

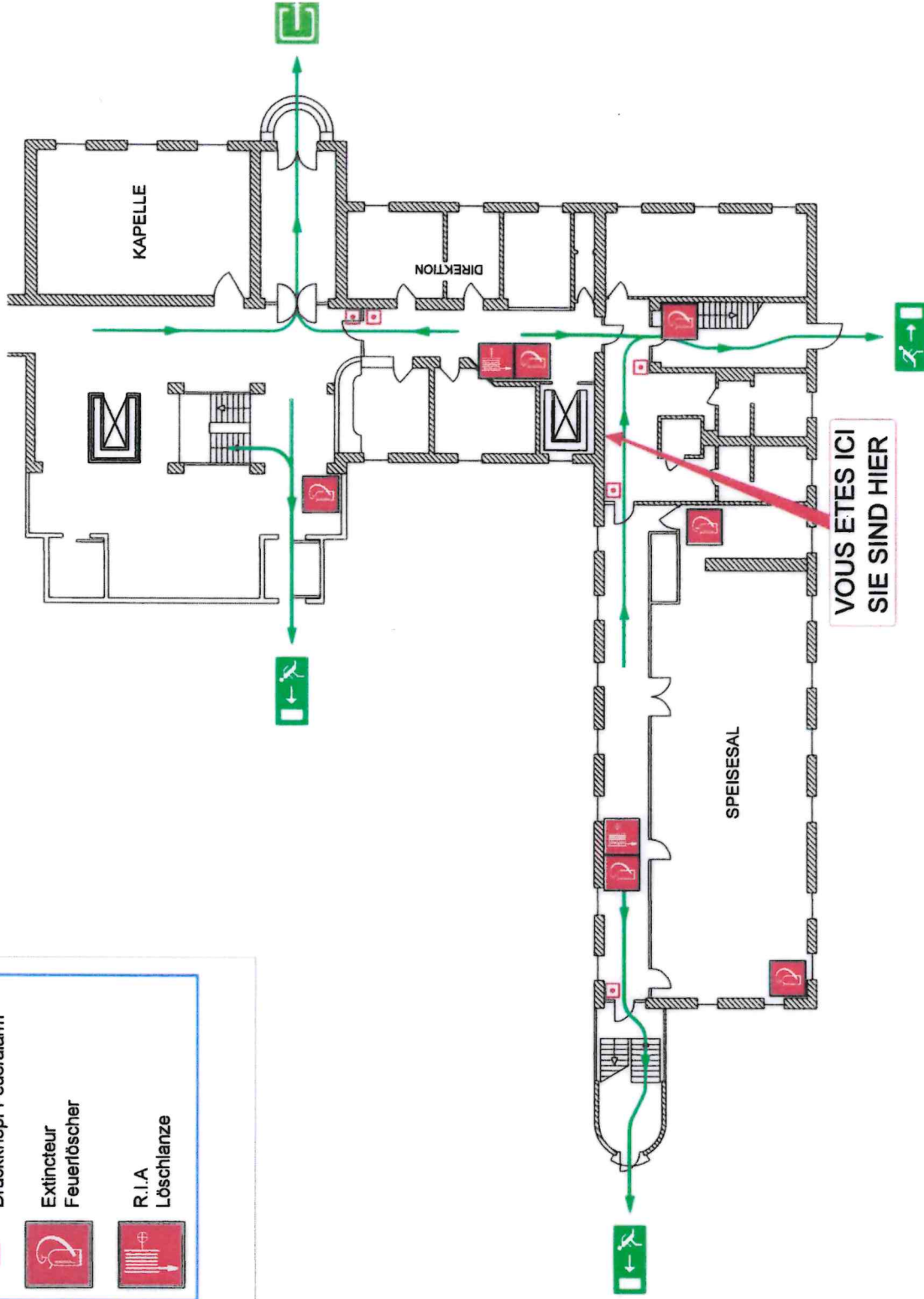
ATTAQUEZ LE FEU AU MOYEN DES
EXTINCTEURS SANS PRENDRE DE RISQUES
BEKÄMPFEN SIE DEN BRAND MITTELS
FEUERLÖSCHER OHNE RISIKEN EINZUGEHEN



Bouton poussoir d'alerte
Druckknopf Feueralarm

Extincteur
Feuerlöscher

R.I.A
Löschlanze



VOUS ETES ICI
SIE SIND HIER

HOSPICE CIVIL ECHTERNACH

PLAN D'EVACUATION

REZ DE CHAUSSEE

Plan n° : 00-01-02

Version : 1.0

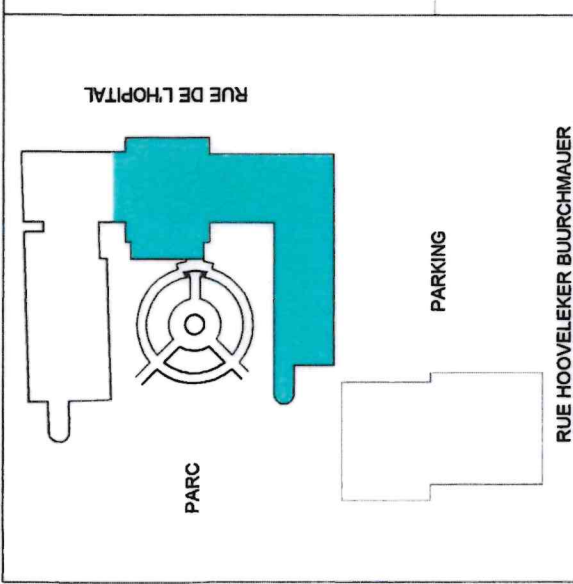
Date : 15/05/2000

EVAKUIERUNG PLAN

ERDGESCHOSS



LUXEMBOURG



CONSIGNES D'EVACUATION / EVAKUIERUNGSMASSNAHMEN

- EVACUEZ DES L'ORDRE D'EVACUATION OU L'AUDITION DU SIGNAL
EVAKUIERUNG DES GEBÄUDES BEI ERTÖNEN DES ALARMSIGNAL'S
- REFERMEZ LES PORTES ET LES FENETRES EN QUITTANT LES LIEUX
BEIM VERLASSEN DER RÄUME TÜREN + FENSTER SCHLIESSEN
- DANS LA FUMEE BAISSÉZ-VOUS L'AIR FRAIS EST PRES DU SOL
BEI RAUCH:BÜCKEN SIE SICH FRISCHE LUFT HÄLT SICH IN BODEN-NÄHE AUF
- SUIVEZ LES INDICATIONS DES RESPONSABLES DE SECURITE
BEFOLGEN SIE DIE ANORDNUNGEN DES SICHERHEITS-BEAUFTRAGTEN
- NE JAMAIS UTILISER LES ASCENSEURS EN CAS D'INCENDIE
IM BRANDFALL, NIEMALS AUFZÜGE ODER LASTENAUFZÜGE BENUTZEN

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE / MASSNAHMEN IM BRANDFALL

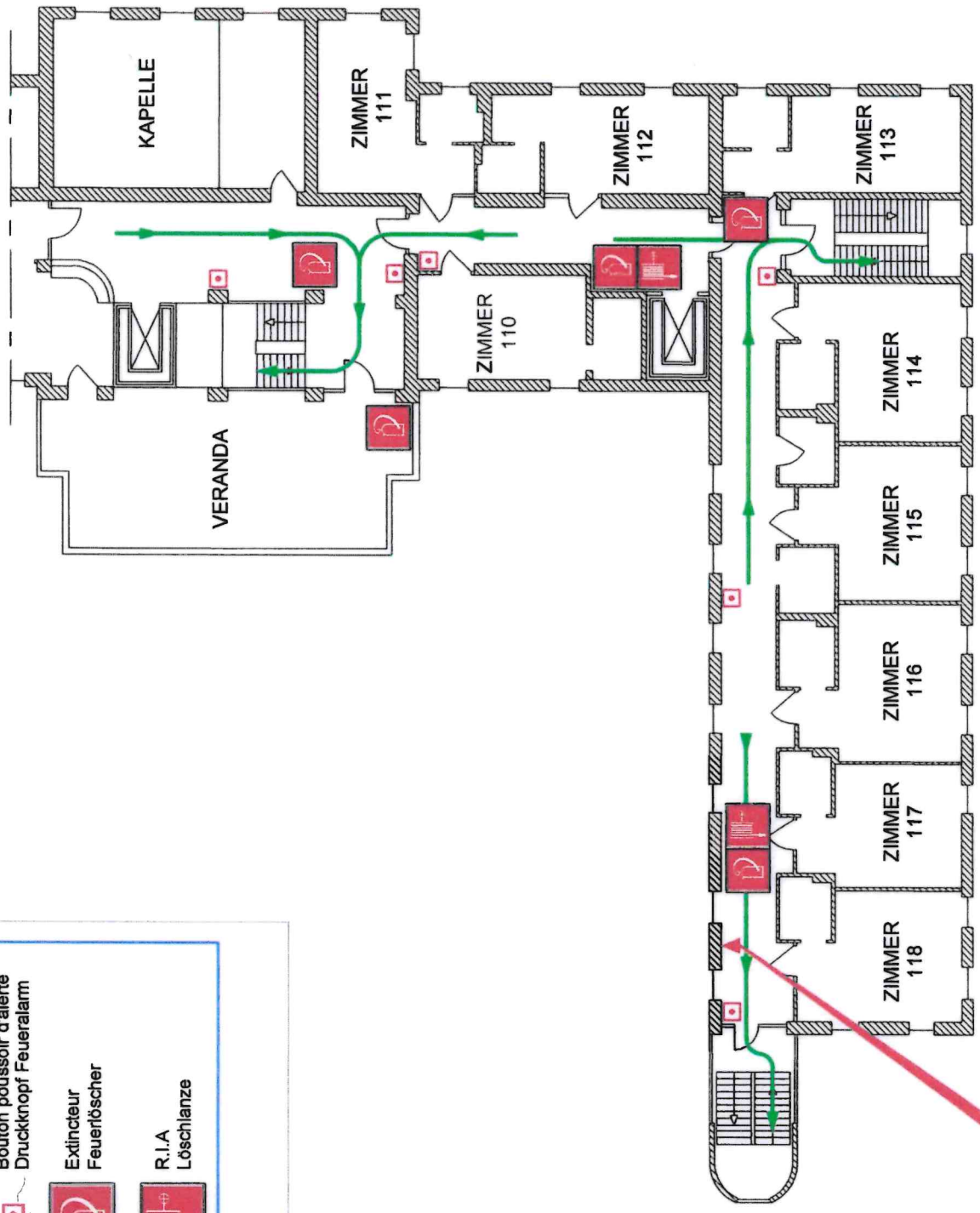
- GARDEZ VOTRE CALME, TEL : 9 ou 3000 OU APPUYER SUR UN BOUTON-POUSSOIR D'ALERTE
- KEINE PANIK, TELEPHONIEREN SIE : 9 oder 3000 ODER BETÄTIGEN SIE DEN DRUCKKNOPF
- ATTAQUEZ LE FEU AU MOYEN DES EXTINGUEURS SANS PRENDRE DE RISQUES
BEKÄMPFEN SIE DEN BRAND MITTELS FEUERLÖSCHER OHNE RISIKEN EINZUGEHEN

Bouton poussoir d'alerte
Druckknopf Feueralarm

Extincteur
Feuerlöscher

R.I.A
Löschlanze

**VOUS ETES ICI
SIE SIND HIER**



HOSPICE CIVIL ECHTERNACH

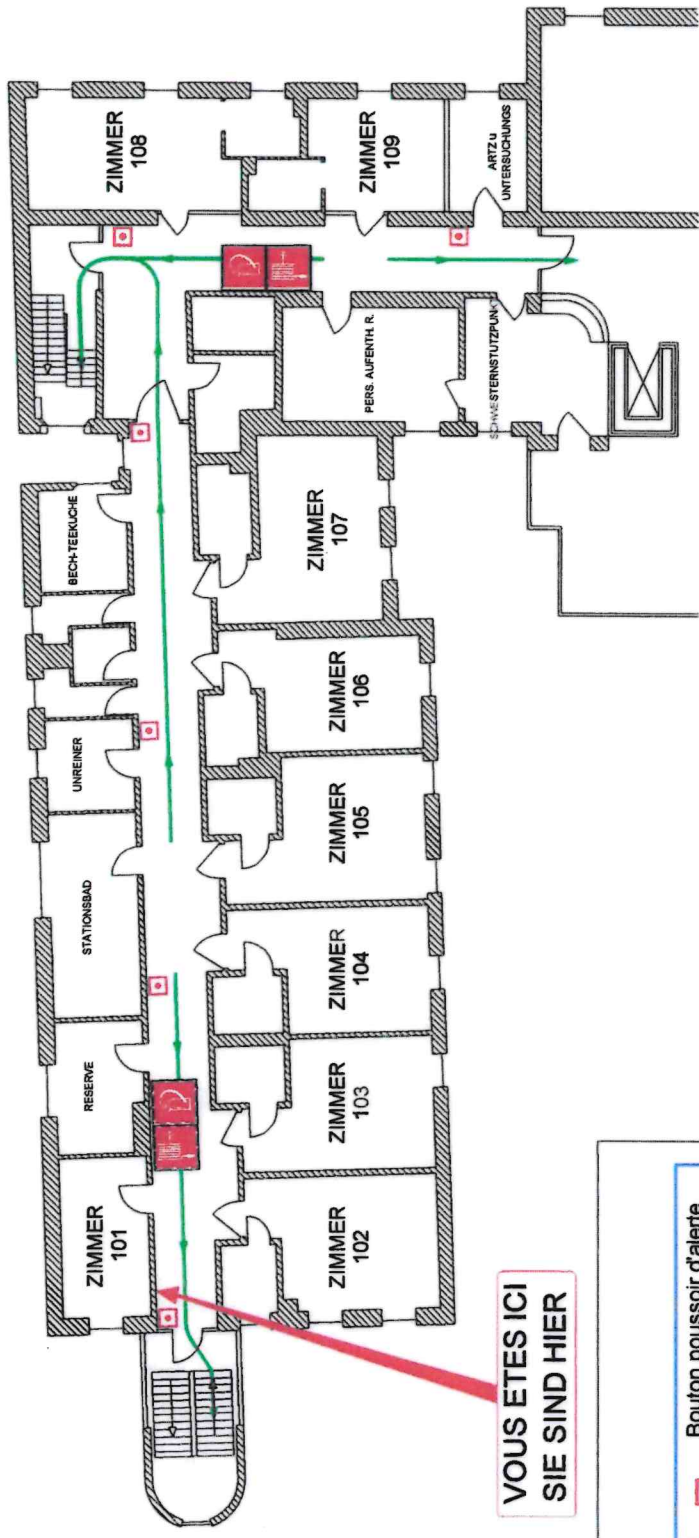
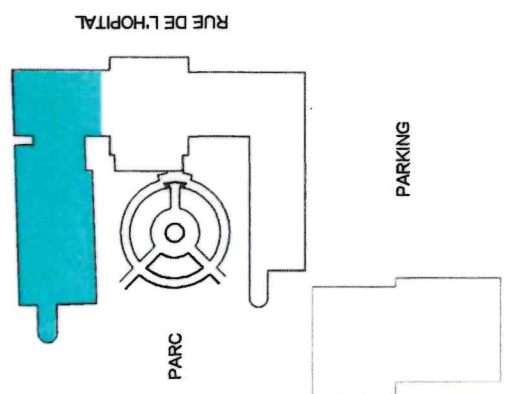
PLAN D'EVACUATION	EVAKUIERUNG PLAN
ETAGE 1	1 OBERGESCHOSS
Plan n° : 01-01-01	
Version : 1.0	
Date : 15/05/2000	

HOSPICE CIVIL ECHTERNACH

EVAKUIERUNG PLAN
1. OBERGESCHOSS

PLAN DE VACUATION
ETAGE 1

Plan n° : 01-02-01
Version : 1.0
Date : 15/05/2000



**VOUS ETES ICI
SIE SIND HIER**

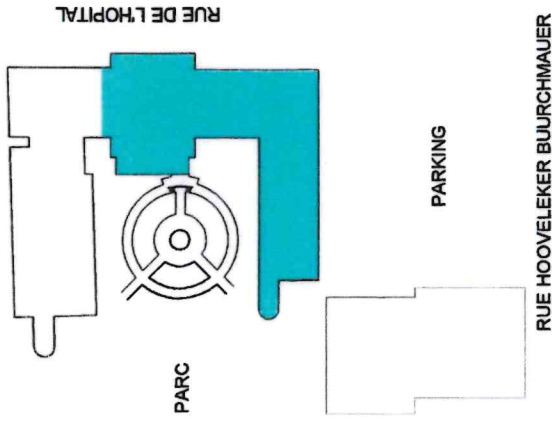
	Bouton poussoir d'alerte Druckknopf Feueralarm
	Extincteur Feuerlöscher
	R.I.A Löschanze

CONSIGNES D'EVACUATION / EVAKUIERUNGSMASSNAHMEN

- EVACUEZ DES L'ORDRE D'EVACUATION OU L'AUDITION DU SIGNAL
EVAKUIERUNG DES GEBÄUDES BEI ERTÖNEN DES ALARMSIGNAL'S
- REFERMEZ LES PORTES ET LES FENETRES EN QUITTANT LES LIEUX
BEIM VERLASSEN DER RÄUME TÜREN + FENSTER SCHLIESSEN
- DANS LA FUMEE BAISSÉZ-VOUS L'AIR FRAIS EST PRES DU SOL
BEI RAUCH: BÜCKEN SIE SICH FRISCHE LUFT HÄLT SICH IN BODEN-NÄHE AUF
- SUIVEZ LES INDICATIONS DES RESPONSABLES DE SECURITE
BEFOLGEN SIE DIE ANORDNUNGEN DES SICHERHEITS-BEAUFTRAGTEN
- NE JAMAIS UTILISER LES ASCENSEURS EN CAS D'INCENDIE
IM BRANDFALL, NIEMALS AUFZÜGE ODER LASTENAUFZÜGE BENUTZEN

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE / MASSNAHMEN IM BRANDFALL

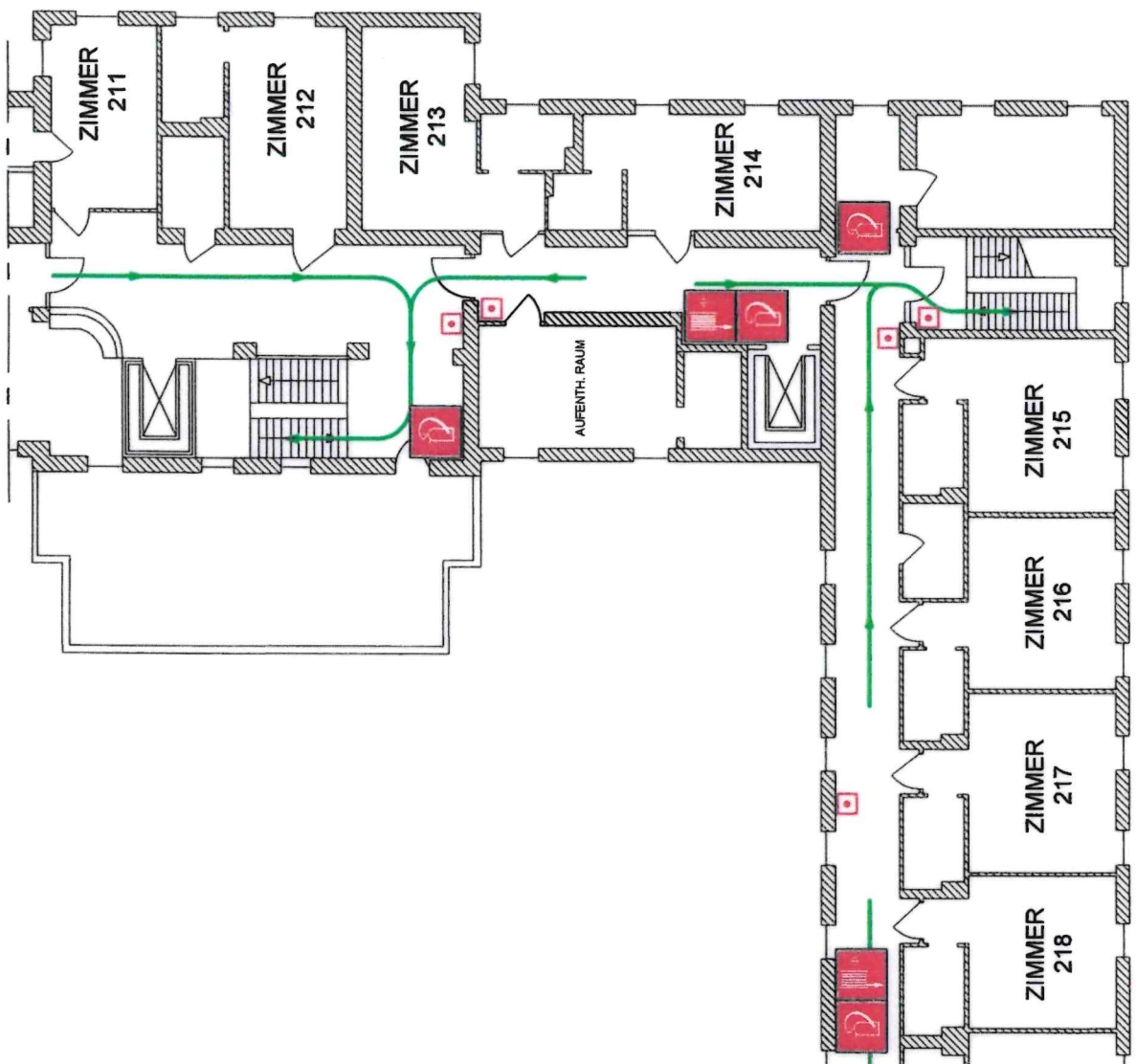
- GARDEZ VOTRE CALME, TEL. : 9 ou 3000
OU APPUYER SUR UN BOUTON-POUSSOIR D'ALERTE
- KEINE PANIK, TELEPHONIEREN SIE : 9 oder 3000 ODER BETÄTIGEN SIE DEN DRUCKKNOPF
- ATTAQUEZ LE FEU AU MOYEN DES EXTINGUEURS SANS PRENDRE DE RISQUES
BEKÄMPFEN SIE DEN BRAND MITTELS FEUERLÖSCHER OHNE RISIKEN EINZUGEHEN



Bouton poussoir d'alerte
Druckknopf Feueralarm

Extincteur
Feuerlöscher

R.I.A
Löschanze



CONSIGNES D'EVACUATION / EVAKUIERUNGSMASSNAHMEN

- EVACUEZ DES L'ORDRE D'EVACUATION**
OU L'AUDITION DU SIGNAL
- EVAKUIERUNG DES GEBÄUDES**
BEI TÖNEN DES ALARMSIGNAL'S
- REFERMEZ LES PORTES ET LES**
FENETRES EN QUITTANT LES LIEUX
BEIM VERLASSEN DER RÄUME
TÜREN + FENSTER SCHLIESSEN
- DANS LA FUMEE BAISSÉZ-VOUS**
L'AIR FRAIS EST PRES DU SOL
BEI RAUCH: BÜCKEN SIE SICH
FRISCHE LÜFT HÄLT SICH IN
BODEN-NÄHE AUF
- SUIVEZ LES INDICATIONS DES**
RESPONSABLES DE SECURITE
BEFOLGEN SIE DIE ANORDNUNGEN
DES SICHERHEITS-BEAUFTRAGTEN
- NE JAMAIS UTILISER LES**
ASCENSEURS EN CAS D'INCENDIE
IM BRANDFALL, NIEMALS AUFZÜGE
ODER LASTENAUFZÜGE BENUTZEN

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE / MASSNAHMEN IM BRANDFALL

- GARDEZ VOTRE CALME, TEL : 9 ou 3000**
OU APPUYER SUR UN
BOUTON-POUSSOIR D'ALERTE
- KEINE PANIK, TELEPHONIEREN SIE : 9 oder 3000**
ODER BETÄTIGEN SIE DEN DRUCKKNOPF
- ATTAQUEZ LE FEU AU MOYEN DES**
EXTINCTEURS SANS PRENDRE DE RISQUES
BEKÄMPFEN SIE DEN BRAND MITTELS
FEUERLÖSCHER OHNE RISIKEN EINZUGEHEN

HOSPICE CIVIL ECHTERNACH

PLAN D'EVACUATION	EVAKUIERUNG PLAN
ETAGE 2	2 OBERGESCHOSS
Plan n° : 02-01-01	
Version : 1.0	
Date : 15/05/2000	

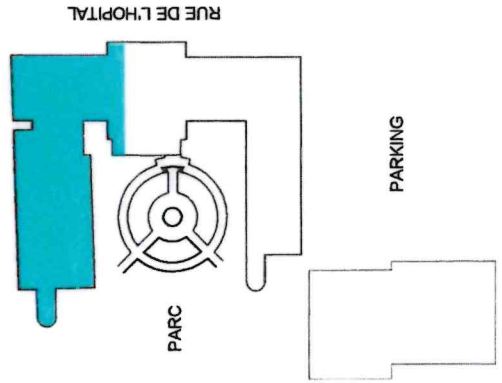


HOSPICE CIVIL ECHTERNACH

EVAKUIERUNG PLAN
2 OBERGESCHOSS

PLAN DE VACUATION
ETAGE 2

Plan n° : 02-02-01
Version : 1.0
Date : 15/05/2000



RUE HOOVELEKER BUUCHIMAUER

CONSIGNES D'EVACUATION / EVAKUIERUNGSMASSNAHMEN

EVACUEZ DES L'ORDRE D'EVACUATION
OU L'AUDITION DU SIGNAL

EVAKUIERUNG DES GEBÄUDES
BEI ertönen DES ALARMSIGNAL'S

REFERMEZ LES PORTES ET LES
FENETRES EN QUITTANT LES LIEUX
BEIM VERLASSEN DER RÄUME
TÜREN + FENSTER SCHLIESSEN

DANS LA FUMEE BAISSÉZ-VOUS
L'AIR FRAIS EST PRES DU SOL
BEI RAUCH-BÜCKEN SIE SICH
FRISCHE LUFT HÄLT SICH IN
BODEN-NÄHE AUF

SUIVEZ LES INDICATIONS DES
RESPONSABLES DE SECURITE
BEFOLGEN SIE DIE ANORDNUNGEN
DES SICHERHEITS-BEAUFTRAGTEN

NE JAMAIS UTILISER LES
ASCENSEURS EN CAS D'INCENDIE
IM BRANDFALL, NIEMALS AUFZÜGE
ODER LASTENAUFZÜGE BENUTZEN

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE / MASSNAHMEN IM BRANDFALL

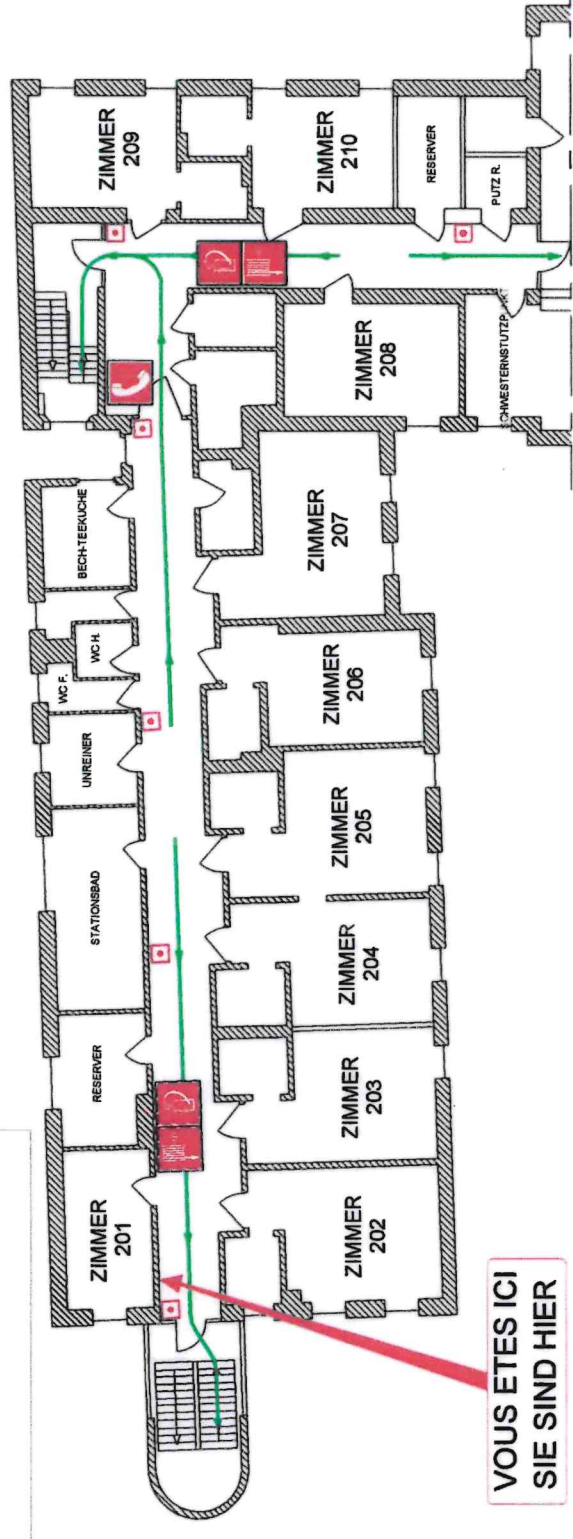
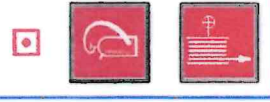
GARDEZ VOTRE CALME, TEL. : 9 ou 3000
OU APPUYER SUR UN
BOUTON-POUSSOIR D'ALERTE
KEINE PANIK, TELEPHONIEREN SIE : 9 oder 3000
ODER BETÄTIGEN SIE DEN DRÜCKKNOPF

ATTAQUEZ LE FEU AU MOYEN DES
EXTINCTEURS SANS PRENDRE DE RISQUES
BEKÄMPFEN SIE DEN BRAND MITTELS
FEUERLÖSCHER OHNE RISIKEN EINZUGEHEN

Bouton poussoir d'alerte
Druckknopf Feueralarm

Extincteur
Feuerlöscher

R.I.A
Löschlanze

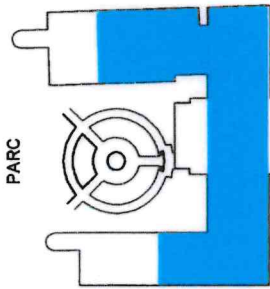


**VOUS ETES ICI
SIE SIND HIER**

RUE HOOVELKER BUURCHMAUER



PARKING



PARC

RUE DE L'HOPITAL

CONSIGNES D'EVACUATION / EVAKUIERUNGSMASSNAHMEN

EVACUEZ DES L'ORDRE D'EVACUATION
OU L'AUDITION DU SIGNAL



EVAKUIERUNG DES GEBÄUDES
BEI TÖNEN DES ALARMSIGNALS



REFERMEZ LES PORTES ET LES
FENETRES EN QUITTANT LES LIEUX
BEIM VERLASSEN DER RÄUME
TÜREN + FENESTER SCHLIESSEN



DANS LA FUMEE BAISSÉZ-VOUS
L'AIR FRAIS EST PRES DU SOL
BEI RAUCH: BÜCKEN SIE SICH
FRISCHE LUFT HÄLT SICH IN
BODEN-NÄHE AUF



SUIVEZ LES INDICATIONS DES
RESPONSABLES DE SECURITE
BEFOLGEN SIE DIE ANORDNUNGEN
DES SICHERHEITS-BEAUFTRAGTEN



NE JAMAIS UTILISER LES
ASCENSEURS EN CAS D'INCENDIE
IM BRANDFALL, NIEMALS AUFZÜGE
ODER LASTENAUFZÜGE BENUTZEN

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE / MASSNAHMEN IM BRANDFALL



GARDEZ VOTRE CALME, TEL : 9 ou 3000
OU APPUYER SUR UN
BOUTON-POUSSOIR D'ALERTE



KEINE PANIK, TELEPHONIEREN SIE : 9 oder 3000
ODER BETÄTIGEN SIE DEN DRÜCKKNOPF



ATTAQUEZ LE FEU AU MOYEN DES
EXTINCTEURS SANS PRENDRE DE RISQUES
BEKÄMPFEN SIE DEN BRAND MITTELS
FEUERLÖSCHER OHNE RISIKEN EINZUGEHEN

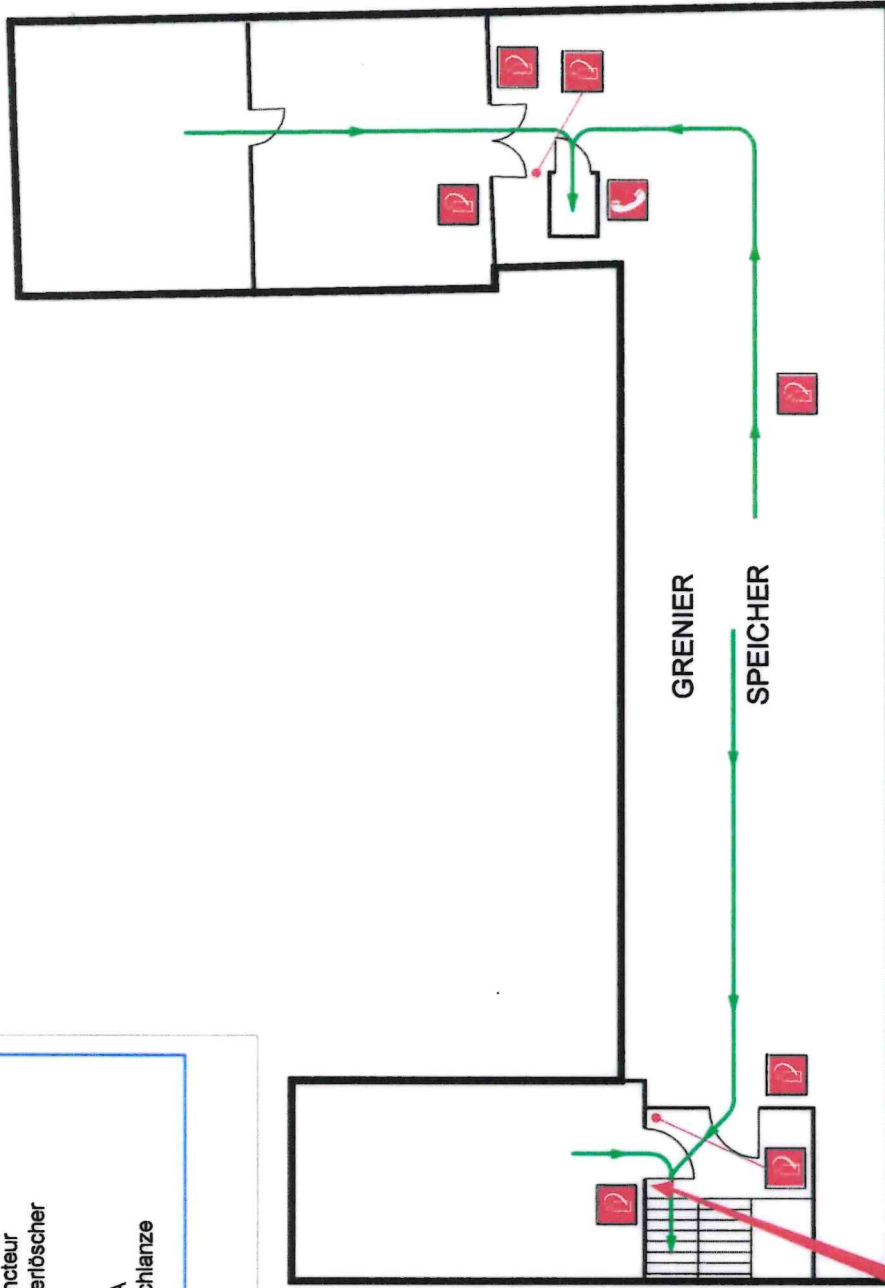
Bouton poussoir d'alerte
Druckknopf Feueralarm



Extincteur
Feuerlöscher



R.I.A
Löschlanze



**VOUS ETES ICI
SIE SIND HIER**

HOSPICE CIVIL ECHTERNACH

PLAN D'EVACUATION

GRENIER

EVAKUIERUNG PLAN

HAUPTGEBÄUDE

Plan n° : GR-01-01

Version : 1.0

Date : 08/05/2000



LUXEMBOURG